

## Observatoire de la formation

### 187<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

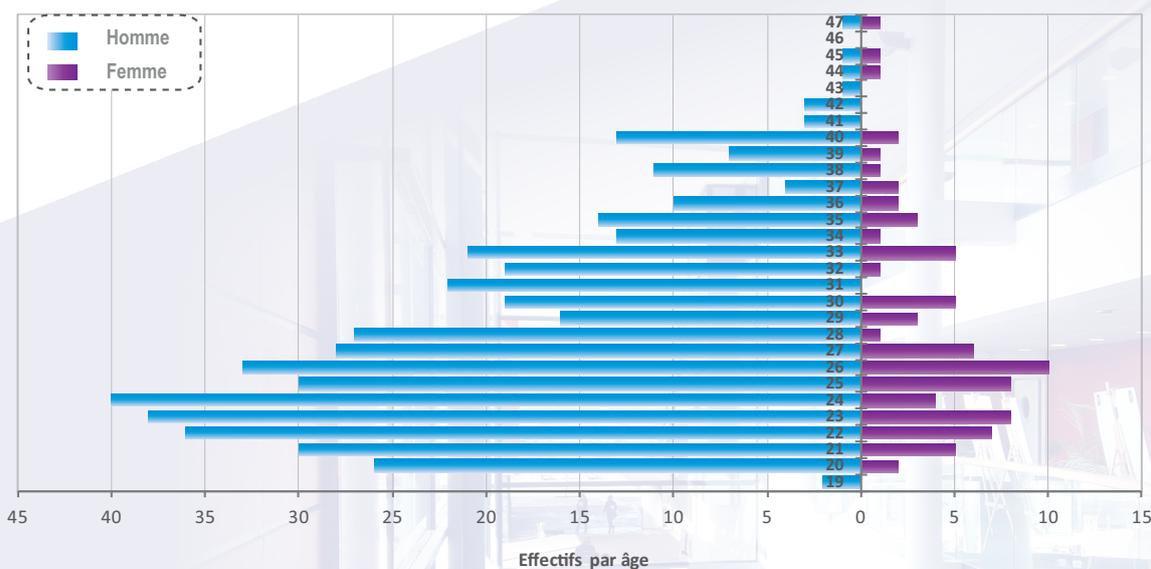
#### A retenir

- Effectif : 629 élèves dont 100 femmes, entrés en formation le 29 septembre 2014 pour une durée de 8 mois.
- Répondants : 605 élèves (500 hommes et 96 femmes), soit 96% de la promotion
- Âge moyen : 27,8 ans
- Niveau de diplôme : 65% de bacheliers, dont 18% de diplômés de l'enseignement supérieur
- Principales DISP d'origine des élèves : Lille et les missions et territoires d'Outre-mer qui réunissent respectivement 20 et 19% des effectifs
- Principale motivation : la sécurité de l'emploi
- Principales perspectives de carrière : monter en grade et se spécialiser

### Profil sociodémographique

La 187<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires compte 605 élèves dont 84% d'hommes et 16% de femmes. Leur âge moyen s'élève à 27,8 ans. L'écart entre les hommes et les femmes est peu significatif.

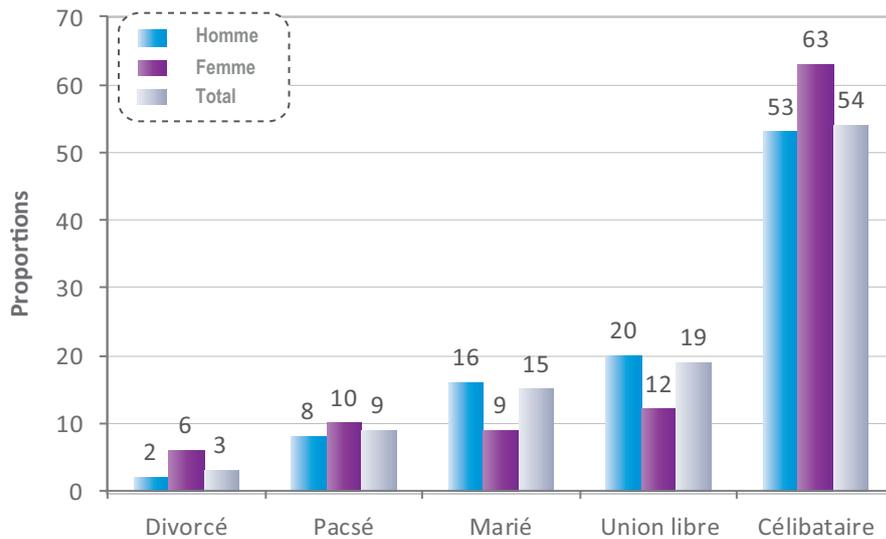
#### Graphique 1 : Pyramide des âges – Effectifs



La fourchette des âges s'étend de 19 à 47 ans, soit un écart de 28 ans entre le plus âgé et le plus jeune de la promotion. Si l'on peut constater que la majorité des élèves ont moins de trente ans, avec un âge modal à

23 ans (46 élèves), l'échelle relativement étendue des âges déclarés, suppose l'existence d'une grande hétérogénéité de profils matrimoniaux, scolaires, professionnels, ayant suivi des parcours de vie tout aussi variés.

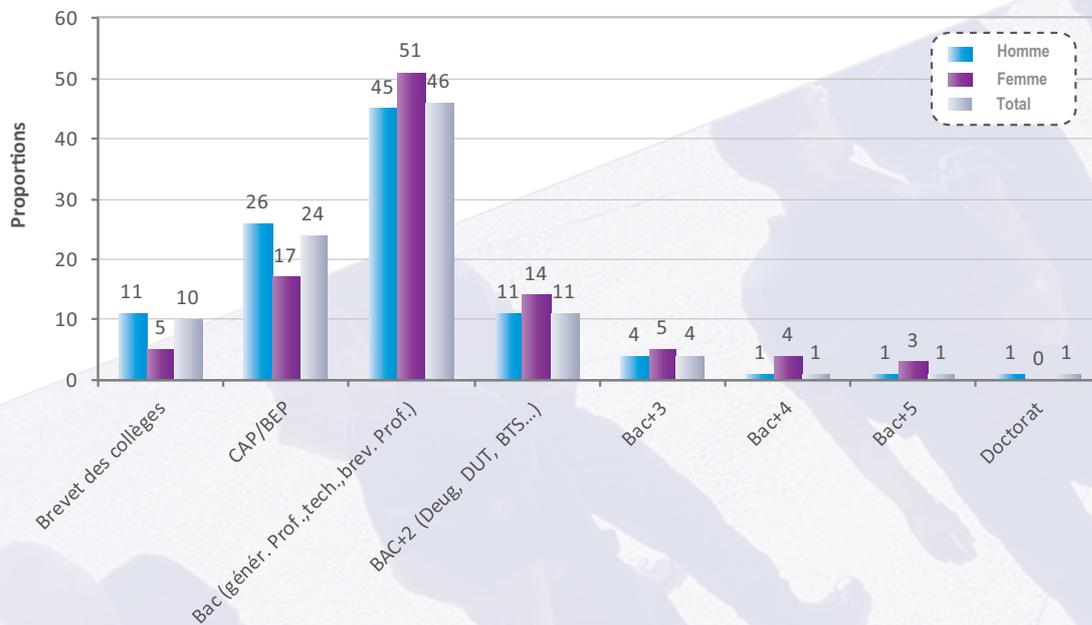
**Graphique 2 : Situation matrimoniale – Proportions**



Plus de la moitié des élèves sont célibataires. Cette situation matrimoniale se retrouve plus spécifiquement chez les femmes, les hommes étant plus nombreux proportionnellement à vivre en couple, mariés ou en union libre. Toutefois, ce constat ne trouve aucun écho dans le fait d'être

parent puisque 37% des hommes et des femmes ont déclaré être parents. En revanche, ces résultats signifient que la part de femmes en situation de monoparentalité est bien supérieure à celle des hommes (16% contre 8%).

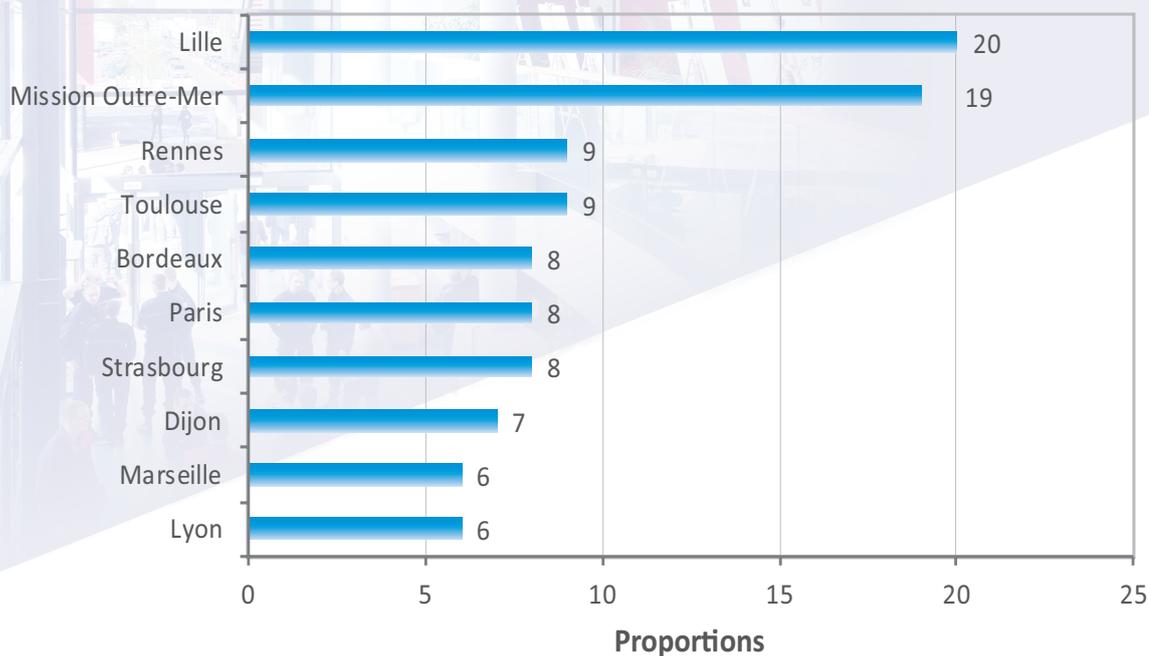
**Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu par sexe – Proportions**



Les diplômes déclarés demeurent bien au-dessus du niveau requis pour passer le concours (BEPC) : 65% possèdent au moins le baccalauréat et 18% sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ces proportions varient significativement selon le genre avec 77% de bacheliers contre 63% de bacheliers et 26% de femmes diplômées de

l'enseignement supérieur contre 18% d'hommes. A noter, deux élèves ont déclaré être titulaires d'un doctorat. Concernant les domaines d'études, pas moins de 20 spécialités ont été déclarées, le commerce, l'économie, la gestion (23%), le transport (14,5%) et l'industrie (10%) étant les plus souvent cités.

**Graphique 4 : Provenance géographique par DISP – Proportions**



Dans des proportions *quasi* identiques, 39% des élèves proviennent des DISP de Lille et de la Mission des services pénitentiaires d’Outre-mer. De manière toute aussi équitable, les origines des deux autres tiers de la promotion se répartissent dans les DISP de Rennes, Toulouse, Bordeaux, Paris, Strasbourg, Dijon, Marseille et Lyon dans des proportions s’échelonnant de 6 à 9%. Insérées dans la dynamique des parcours professionnels, ces origines géographiques engagent des enjeux spécifiques liés aux affectations de fin

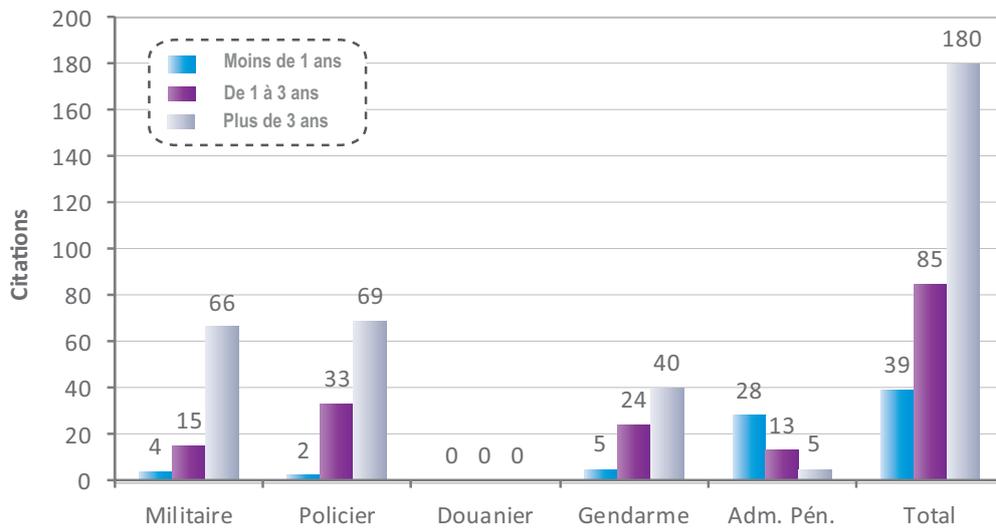
de formation puis, en cours de carrière. Une récente étude a ainsi montré que la majorité des premières migrations professionnelles rejoignent des destinations géographiques éloignées des origines des élèves<sup>1</sup>. L'exemple le plus significatif est qu'à l'instar des premières migrations professionnelles constatées dans d'autres fonctions publiques, la région parisienne demeure de loin la destination la plus obtenue, à défaut d'être la plus convoitée.

<sup>1</sup> Canèle Cavallès, *Les migrations professionnelles des élèves surveillants en sortie de formation, quels modes d'adaptation face à une mobilité imposée ?*, Mémoire de master II, Etudes et diagnostics sociologiques, Université Bordeaux Segalen, Octobre 2014. Ce mémoire a été réalisé dans le cadre d'un stage à l'observatoire de la formation, Direction de la Recherche, Enap.

## Expériences professionnelles

Les expériences professionnelles des élèves se caractérisent par une grande diversité du fait de leur nature et de leur durée. Toutefois, deux grandes tendances peuvent être dégagées dans la mesure où les déclarations indiquent de nombreuses expériences professionnelles d'une part, dans les métiers de la sécurité publique et, d'autre part, dans des catégories socioprofessionnelles spécifiques : les employés et les ouvriers.

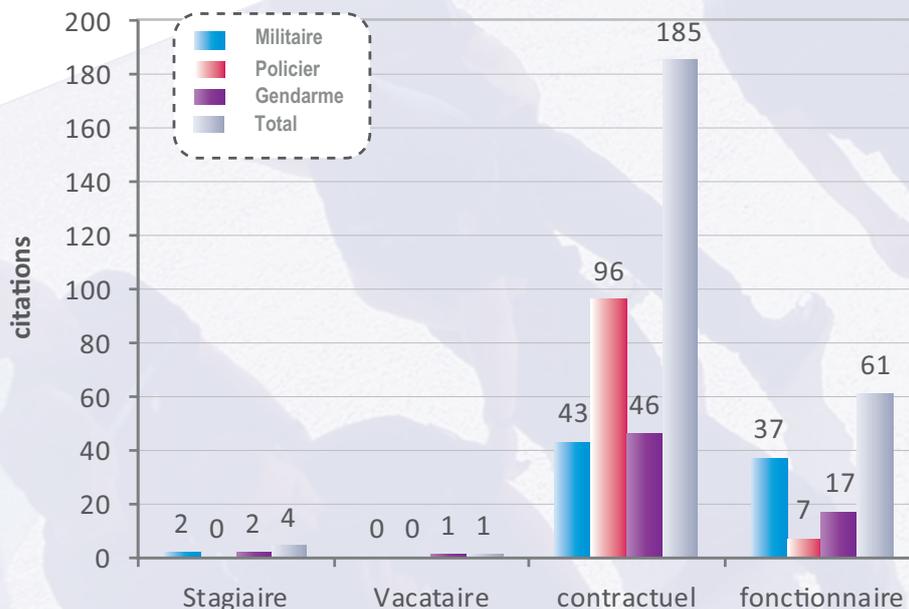
**Graphique 5 : Expériences professionnelles dans la fonction publique - Citations**



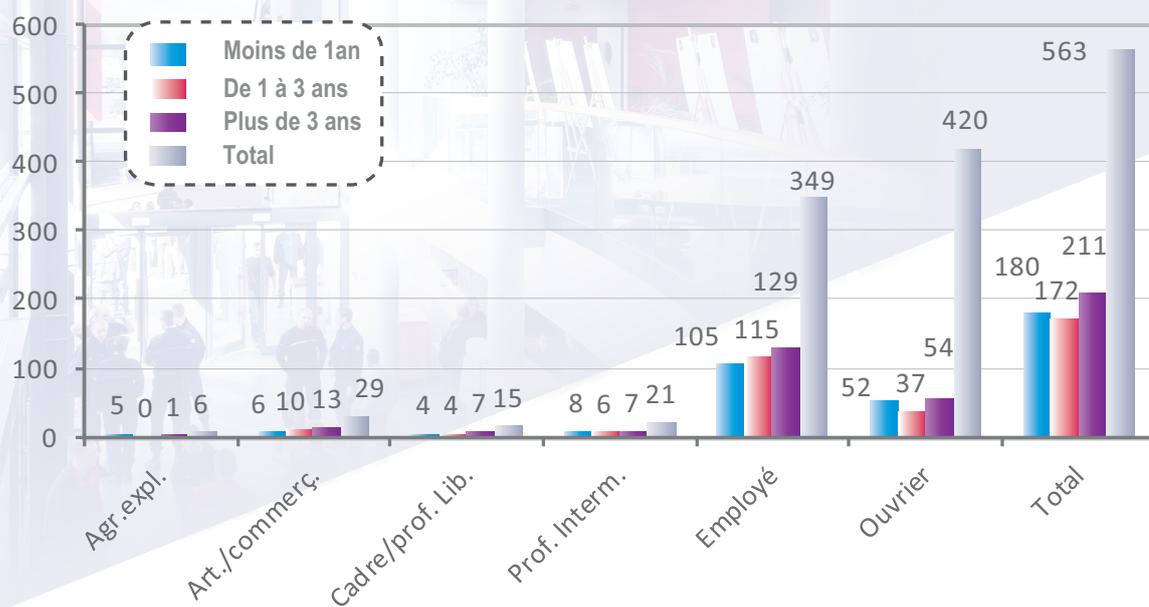
283 élèves ont déclaré 337 expériences professionnelles dans la fonction publique : 85 en tant que militaire, 104 en tant que policier, 69 en tant que gendarme, 46 dans l'administration pénitentiaire et 33 dans la fonction publique hospitalière et territoriale. A l'exception de l'administration pénitentiaire, les expériences vécues dans une des forces de sécurité publique ont le plus souvent duré

plus de trois ans. L'intégration du corps des surveillants pénitentiaire peut de fait être considérée comme une reconversion professionnelle pour ces agents. Ce constat est d'autant plus confirmé que les statuts occupés lors de ces expériences étaient essentiellement ceux de « contractuel » et de « fonctionnaire ».

**Graphique 6 : Statut occupé dans la fonction publique - Citations**



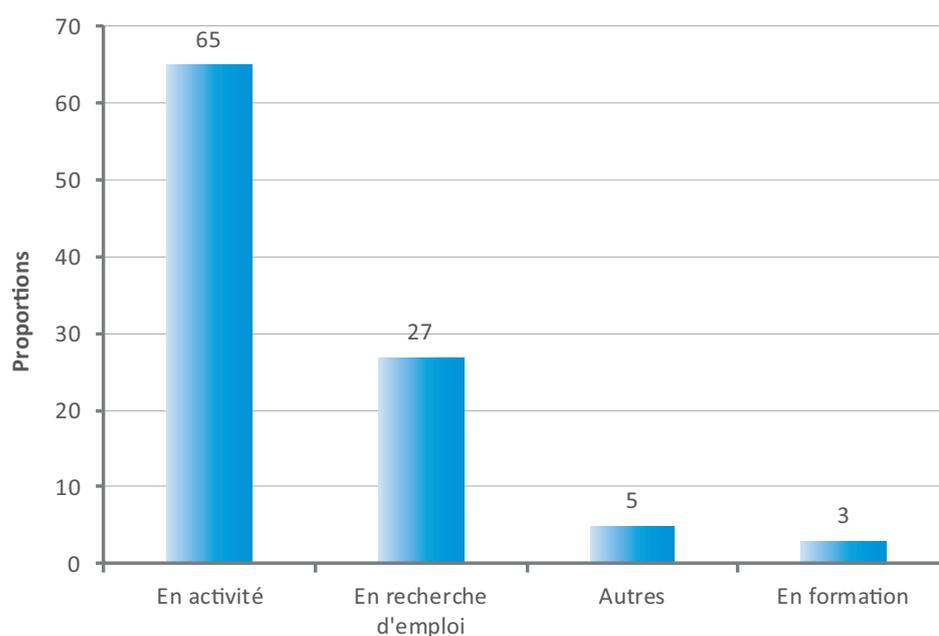
**Graphique 7 : Expériences professionnelles dans le privé - Citations**



79% des élèves ont déclaré avoir au moins une expérience professionnelle dans le privé. Le détail de ces expériences, présenté dans le graphique ci-dessus, indique que c'est essentiellement en tant qu'employé et ouvrier qu'elles ont été vécues. Leur durée varie de moins d'un an à plus de trois ans dans des proportions presque identiques.

Globalement, les élèves recrutés attestent d'expériences professionnelles diverses et variées, dans le public, essentiellement les forces de sécurité, mais aussi dans le privé. Au moment du concours, tous n'étaient cependant pas en activité, 27% d'entre eux ayant déclaré être en recherche d'emploi. Par ailleurs, 34% des élèves ont également précisé avoir connu des périodes de chômage, le plus souvent inférieures à un an.

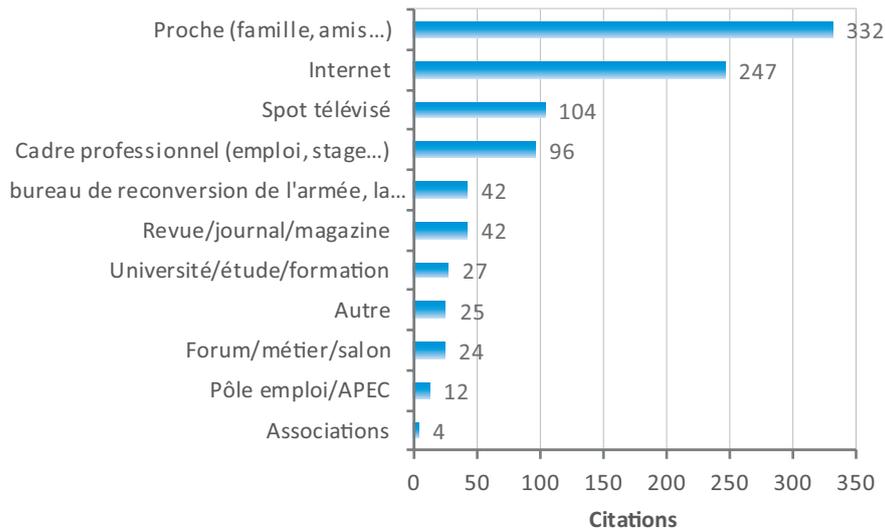
**Graphique 8 : Situation professionnelle l'année d'inscription au concours - Proportions**



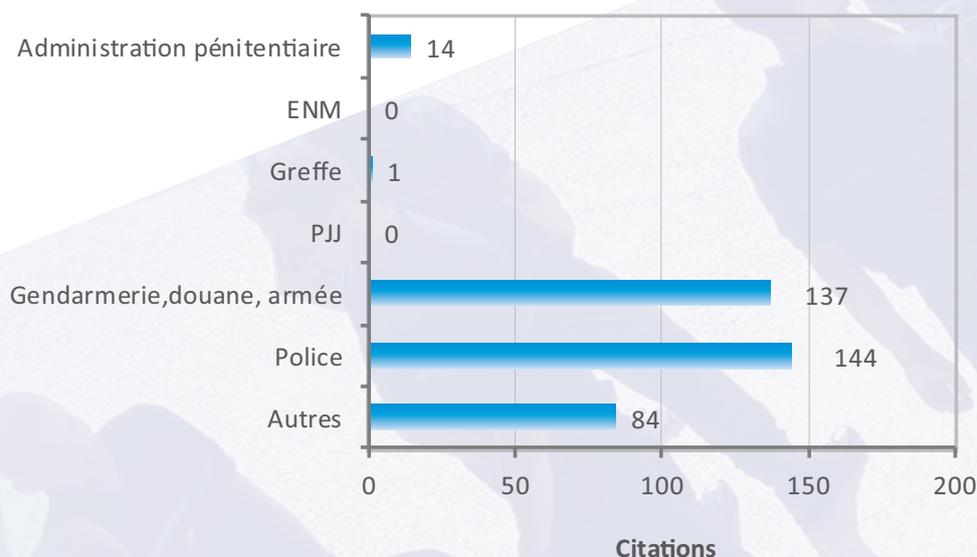
## Le concours

Concernant la source à partir de laquelle les élèves ont appris l'existence du concours, il est intéressant d'observer que certains d'entre eux ont coché plusieurs cases au vu des 955 réponses saisies. Parmi elles, les proches, la famille, les amis figurent en premier rang, devançant internet et les spots télévisés. Les emplois et stages suivis, le bureau de reconversion de l'armée et de la police, les revues et journaux constituent également de bons intermédiaires pour assurer la promotion de ce concours.

**Graphique 9 : Comment avez-vous appris l'existence du concours de surveillant pénitentiaire ? - Citations**



**Graphique 10 : Autres concours passés en parallèle - Citations**

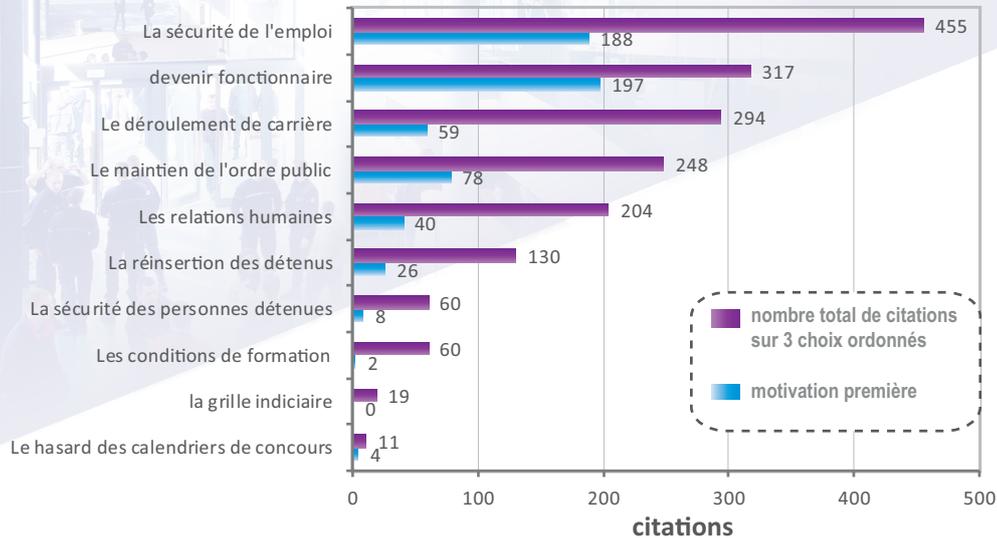


Durant l'année écoulée avant le concours de surveillant, 263 élèves recrutés ont posé leur candidature pour d'autres concours. Ces concours ont plutôt été passés par les plus diplômés dans des secteurs professionnels où ils

ont déjà acquis une certaine expérience, c'est-à-dire dans les forces de sécurité publique, comme l'indique le graphique ci-dessus

## Motivations et perspectives professionnelles

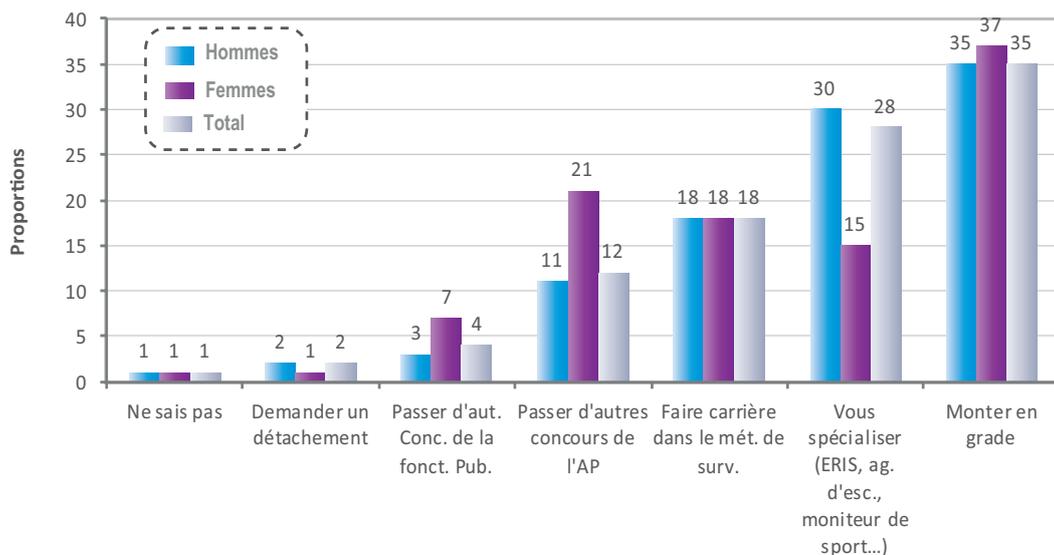
**Graphique 11 : Motivations à passer le concours de surveillant (Trois réponses ordonnées possibles) – Citations**



La sécurité de l'emploi et devenir fonctionnaire, deux items étroitement liés, sont les deux premières motivations citées par les élèves. Ajoutées au déroulement de carrière, placé en troisième position, les motivations des élèves

sont essentiellement des motivations utilitaires. Occupant les quatre rangs suivants, les motivations professionnelles demeurent secondaires, d'autant plus si l'on se réfère aux réponses apportées en premier choix.

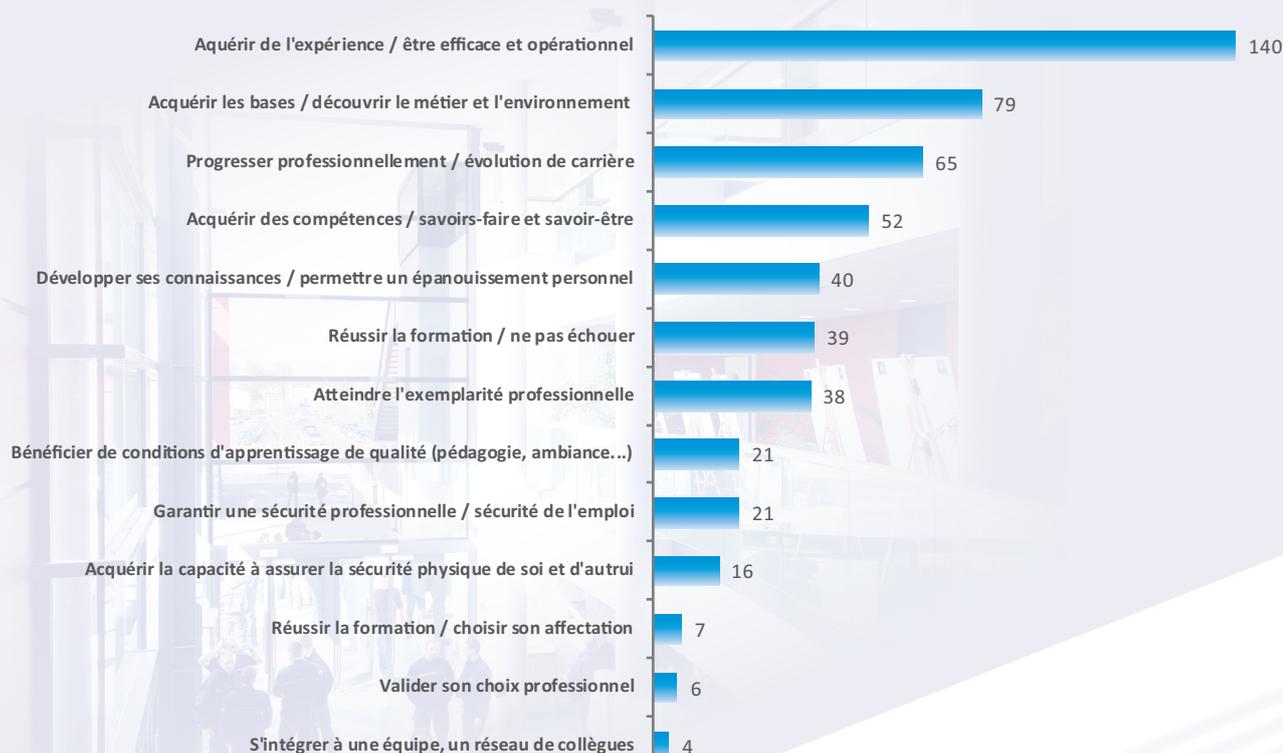
**Graphique 12 : Perspectives professionnelles – Proportions**



« Monter en grade » est la perspective professionnelle la plus citée, autant par les hommes que par les femmes. En second rang, le souhait de se spécialiser en tant que moniteur de sport, ERIS, agent d'escorte ou encore formateur, est davantage l'apanage des hommes qui sont proportionnellement deux fois plus nombreux à l'envisa-

ger au cours de leur carrière dans l'administration pénitentiaire. Faire carrière dans le métier de surveillant attire un cinquième de la promotion, indifféremment du genre. A l'inverse, la perspective de passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire, voire d'autres fonctions publiques, est davantage envisagée par les femmes.

## Graphique 13 : Attentes vis-à-vis de la formation – Citations



Lorsque les élèves surveillants s'expriment librement sur leurs attentes vis-à-vis de la formation à venir, 4 niveaux d'exigence distincts voient le jour :

- le développement des connaissances personnelles sans lien direct avec le métier (« apprendre », « apprendre de nouvelles choses », « apprendre le maximum de choses », « un enrichissement personnel et professionnel », « une formation qui m'ouvre l'esprit ») ;
- l'acquisition des bases et la découverte du métier (« découvrir un métier mal connu », « connaître mon futur environnement professionnel », « m'inculquer les bases du métier ») ;
- l'acquisition de compétences, tant en termes de savoir-faire qu'en termes de savoir-être, la plus large possible (« acquérir des compétences propres au métier de surveillant », « accéder au métier avec le maximum de savoir-faire », « apprendre toutes les capacités et compétences requises », « que la formation me professionnalise ») ;

- l'acquisition d'une expérience ciblée permettant d'être apte et opérationnel dès la prise de poste, une demande d'« immédiateté » (« avoir les outils nécessaires afin d'être opérationnel et autonome le plus rapidement possible », « apprendre concrètement », « cumuler des expériences », « une préparation au terrain », « une formation utile à l'emploi sur le terrain », « être prêt à exercer le jour J », « que la formation me prépare au mieux au métier afin d'être le plus performant possible sur le terrain », « être opérationnel dès la sortie de l'école. »)

Au-delà de ces attentes, l'enjeu majeur formulé par les élèves reste la maîtrise des différents aspects de leur fonction afin de pouvoir évoluer dans de bonnes conditions à leur poste de travail, en limitant les zones d'incertitude. Ces derniers attendent également beaucoup des possibilités d'évolution de carrière offertes par la fonction publique, des possibilités accrues par l'accès à la formation et l'acquisition de nouvelles connaissances.

### 187<sup>ème</sup> promotion de surveillants pénitentiaires

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : valentine.auzanneau@justice.fr ; maud.aigle@justice.fr

NOVEMBRE 2014

 OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Maud AIGLE, Valentine AUZANNEAU

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire